

## Compte-rendu du conseil d'école du 05/11/2020

### Ecole Publique Pasteur – Camphin en Pévèle

#### Présents :

Mme Roussel Cécile - directrice de l'école

Mmes Focquenoey, Dehaut, Panarroto, Esteves, Bouillon - les enseignantes de l'école

Mme Capelain - Inspectrice de l'Education Nationale

M. Vercruysse - Maire du village et Mme Guillaud - adjointe aux écoles et à la jeunesse

M. Bailly et Mmes Vigneron, Mairet, Cordier, Lamaalen, Castelain, Mulliez et Wattez – représentants des parents d'élèves élus

Mme Thomassin – Présidente de l'APE de l'école

#### 1 . Vote du règlement de l'école

Les représentants de parents attirent l'attention du conseil sur quelques points du règlement :

- La gestion du stock de consommables des élèves qui se trouve dans chaque classe
- Les chaussons
- La disparition de la collation en maternelle du fait du protocole sanitaire

Les modifications sont apportées au règlement et celui-ci est voté par l'ensemble du conseil d'école.

#### 2. Effectif actuel de l'école et prévisions pour la rentrée de septembre 2021

A la rentrée d'octobre 2021, les effectifs de l'école se portent à 159 enfants. L'arrivée de 3 nouveaux élèves en TPS est encore prévue à la rentrée de janvier.

##### Répartition par classe :

TPS/PS/MS = 26 (29 sans doute en janvier)

CE1/CE2 = 26

MS/GS = 27

CE2/CM1 = 26

GS/CP = 26

CM1/CM2 = 28 (mais 1 départ pour janvier)

##### Prévisions pour la rentrée de septembre 2021 :

En ne comptant que les fratries connues, les prévisions pour l'année prochaine sont de 151 élèves.

Néanmoins, tous les ans, les inscriptions réelles sont supérieures aux prévisions données. (ex. prévisions pour la rentrée 2020 de 144 élèves mais 159 inscrits réellement).

### **3. Les projets pour l'année 2020/2021**

#### **Les projets portés par l'équipe enseignante :**

##### **a/ LA SOLIDARITE**

La 2<sup>ème</sup> période de cette année sera mise sous le signe de la solidarité avec :

- La collecte alimentaire qui se clôturera les 27 et 28 novembre
- Réalisation d'un marché de Noël solidaire au profit du secours populaire

En quoi consiste ce marché de Noël Solidaire ?

Chaque enfant dans les classes mais aussi sur les temps périscolaires fabriquera un objet qui sera mis en vente dans les commerces de proximité du village ouverts (la boulangerie, voir opticien). Les objets seront, prioritairement, réalisés avec des matériaux de récupération ou des objets en surplus dans les classes.

Chaque objet sera donné en échange d'un don solidaire. Tous les dons supérieurs à 7,50€ feront l'objet d'un récépissé par le secours populaire.

##### **b/ LAICITE, RESPECT, VALEURS CITOYENNES**

Projet fédérateur pour toutes les classes autour des principes de citoyenneté, mise en place de petits débats philosophiques sur des principes inscrits sur la chartre de laïcité.

Des mots-clés seront choisis et travaillés par période – un travail complémentaire en arts visuels sera proposé avec l'élaboration d'une fresque dans le préau de l'école.

Ce projet sera financé par l'APE de l'école avec l'aide de la mairie.

##### **c/ CLASSE NUMERIQUE**

Avec l'accord et le soutien financier de la mairie, un dossier de classe numérique a été déposé fin août. Il comprend l'achat d'un tableau type TNI et des tablettes.

L'acceptation du dossier devrait nous parvenir dans le courant du mois de novembre.

En parallèle à cette classe, l'école pense mettre en place un Espace Numérique de Travail (ENT). Dans un premier temps, il s'agira d'un outil de communication entre direction et parents de l'école.

Un espace de type blog pourra être mis à disposition de l'APE, du périscolaire et des représentants de parents d'élèves pour diffuser des informations.

##### **d / PROJETS EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITE**

- Projet anti-gaspi : les classes de Mmes Bouillon et Estèves ont demandé l'aide d'intervenants extérieur pour mener avec leur classe une réflexion sur le gaspillage. En premier point, le gaspillage alimentaire au service de restauration sera une des préoccupations de l'école et de la mairie.

Mme Capelain propose des solutions de type lombricomposteur dans le cadre d'ateliers scientifiques avec les classes de primaire.

L'infirmière scolaire pourrait aussi être sollicitée pour des interventions en classe.

A ce jour, les interventions ponctuelles en classe sont impossibles compte-tenu du protocole sanitaire.

- Semaine olympique – une réflexion est amorcée pour mettre en avant le sport à l'école et participer à la semaine olympique proposée par la mairie en fin d'année.

### **Les projets portés par la municipalité**

a/ la classe numérique : un dossier a été déposé par Mmes Roussel et Guillaud pour l'obtention d'une subvention afin d'équiper une 7<sup>ème</sup> classe d'un TNI et de tablettes.

En parallèle, des travaux d'aménagement de la salle vidéo vont avoir lieu dans le courant de l'année. Cette salle sera refaite pour permettre une meilleure insonorisation mais aussi pour l'ouvrir sur le reste de l'école (création d'une porte menant au couloir côté classe de Mme Bouillon)

b/ Porté par Mme Eloire et la commission des école, un conseil municipal des enfants va voir le jour sur Camphin.

Avec l'accord des équipes enseignantes des 2 écoles, la mise en place du CME sera proposée lundi 23 novembre aux élèves. Des élections suivront dans le courant de la période.

Pour assurer une parfaite parité filles/garçons, 4 enfants de CM1 et 4 enfants de CM2 seront élus dans chaque école.

Un flyer de présentation sera distribué prochainement.

Une visite de Mme Lecocq, Député de la circonscription et de M. Vercruysse est prévue début décembre pour expliquer aux enfants le rôle de chacun.

Une visite de l'assemblée Nationale est prévue, si le protocole sanitaire nous le permet.

### **c/ les temps périscolaires**

Depuis le début de l'année, des changements ont été apportés tant sur le temps de cantine que de garderie avec notamment l'augmentation du nombre de personnels d'encadrement.

Au niveau de la restauration, une réflexion sur la gestion du bruit est amorcée et de vrais temps d'animation vont voir le jour avec l'embauche d'un animateur par classe depuis la rentrée.

Une commission restauration va être mise en place, un représentant de parents élu y sera invité.

**ATTENTION – compte-tenu du protocole sanitaire en vigueur et de la nouvelle organisation de ces temps, l'inscription préalable en cantine et en garderie est obligatoire !**

### **d/ Remplacement des ATSEM en cas d'absence.**

Dans un souci d'assurer un accueil bienveillant et sécurisé pour les plus jeunes, Mme Guillaud est parvenu à trouver une solution de remplacement durable de nos ATSEM.

Léa SHOLOBKO a été recrutée à la rentrée de septembre dans le cadre du périscolaire. Elle assure, également, les remplacements.

Un accord a, aussi, été mis en place avec la crèche et permet à Mme Séverine Lepen d'assurer des temps de remplacement.

A ce jour, ces 2 personnes assurent le remplacement d'Ivone et de Vanessa.

### **e/ semaine olympique en fin d'année** – projet en lien avec les 2 écoles

## **Les projets portés par les représentants de parents d'élèves élus**

### **Mise en place d'intervention en anglais sur le temps périscolaire**

Des contacts avaient été pris avec une association au mois de février l'année scolaire passée mais n'avait pu aboutir en raison de la crise sanitaire.

Le projet a donc été repris avec la volonté de pouvoir le rendre effectif cette année. Les parents élus ont le soutien de la municipalité.

Des ateliers d'anglais pourraient être mis en place le soir après la classe. Les classes de CP au CM2 pourraient en bénéficier, chaque atelier pourrait accueillir 10 à 12 enfants.

A ce jour, un devis a été réalisé pour des ateliers allant de janvier à avril, la part à charge par famille s'élèverait à 84€ par enfant soit 6€ par séance.

### **Questions des parents**

Certaines questions des parents seront traitées en dehors du conseil d'école qui s'est terminé à 20h30.

Les questions relatives à la communication entre représentants de parents ou APE et l'ensemble des parents ont été abordées – en attente d'une réponse de l'Académie.